

COMPAGNIE HÉRACLÈS

Le tir à l'arc pour tous à Villeurbanne



INSCRIPTION



SAISON 25-26

REPRISE DES COURS
LE 8 SEPTEMBRE

Compagnie Héraclès Tir à l'Arc - 20 rue Armand, 69100 VILLEURBANNE
heracles.villeurbanne@gmail.com www.arc-villeurbanne.fr / Tél. : 07 66 31 14 03

Association agréée loi de 1901 - N° Préfecture du Rhône : W691068604 - Agrément FFTA N°0169179 - APE 926C
Agrément Jeunesse et Sport N° 69S111 28 mai 75 - Etablissement Sportif : 69 ET 000743 - Siret 340 242 007 00011



La compagnie Héraclès vous accueille de l'initiation à la compétition. Nous vous accompagnons dans la pratique de votre sport dans les meilleures conditions afin d'atteindre vos objectifs quels qu'ils soient. Nous proposons plus de 30h de cours encadrés par un entraîneur professionnel sur deux sites pour un tir de 5m à 90m.

NOS CRENEAUX HORAIRES

	COURS ENCADRE	JOUR	HORAIRES
JEUNES	U11 Tous niveaux <i>1 entrainement par semaine</i>	Mercredi	14h – 16h
	U13 à U18 Débutant – 1ère Année <i>2 Entraînements par semaine</i>	Mardi Vendredi	18h – 20h 18h – 20h
	U13 à U21 Perfectionnement <i>2 Entraînements par semaine</i>	Lundi Mercredi	18h – 20h 16h – 18h
	U13 à U21 Compétition <i>2 Entraînements par semaine + 1 Semi-autonomie</i>	Lundi Mercredi Vendredi	18h – 20h 18h – 20h 18h – 20h
ADULTES	Sport Senior – Sport Santé	Lundi	10h – 12h
	Sport au Féminin – Sport Santé	Mardi	9h30 – 11h30
	Débutant – 1ère année <i>1 entrainement (créneau au choix)</i>	Jeudi Vendredi	18h- 20h 20h – 22h
	Perfectionnement <i>1 entrainement</i>	Lundi	20h – 22h
	Performance <i>2 Entraînements par semaine + 1 autonomie</i>	Mardi Jeudi Libre	20h – 22h 20h – 22h
	Progression <i>1 entrainement</i>	Mercredi	20h – 22h
	Confirmé <i>1 entrainement</i>	Lundi	20h – 22h
	TIR LIBRE EN SALLE <i>Réservé aux archer.e.s autonomes Les mineur.e.s doivent se signaler à l'encadrant.e</i>	Lundi Mardi Mercredi Vendredi	10h-12* / 18h-20h 9h30-12h/20h30-22h 16h-22h 10h-12h* / 18h45-22h

CATEGORIE D'AGE	
Année de naissance	Catégorie
2006->2008	U21
2009->2011	U18
2012->2013	U15
2014->2015	U13
2016->2017	U11

NOS LIEUX D'ENTRAINEMENT

SAISON INDOOR



16 cibles
De 5 à 30 m

BOULODROME DE LA LIGNE DE L'EST

Du mois de Septembre jusqu'à fin Mars
17 rue de la Ligne de l'Est – 69100 Villeurbanne
Tram T3 – arrêt Bel-Air les Brosse

SAISON OUTDOOR



10 cibles
De 5 à 90 m

STADE ARMAND

Du mois d'Avril (selon niveau) jusqu'à d'Aout
20 rue Armand – 69100 Villeurbanne

NOUVEAUTE 2025

Vous l'avez sûrement remarqué 2 nouveaux créneaux sont venus s'ajouter à la proposition de la compagnie Héraclès, afin de répondre toujours mieux à votre demande.

SPORT SENIOR

PUBLIC : Ce créneau a pour but de proposer l'activité tir à l'arc pour les plus de 60 ans, Femme et Hommes confondu.

DEMARCHE : Pratiquer une activité physique régulière adaptée à sa condition physique.

ENCADREMENT : Entraînement professionnel diplômé

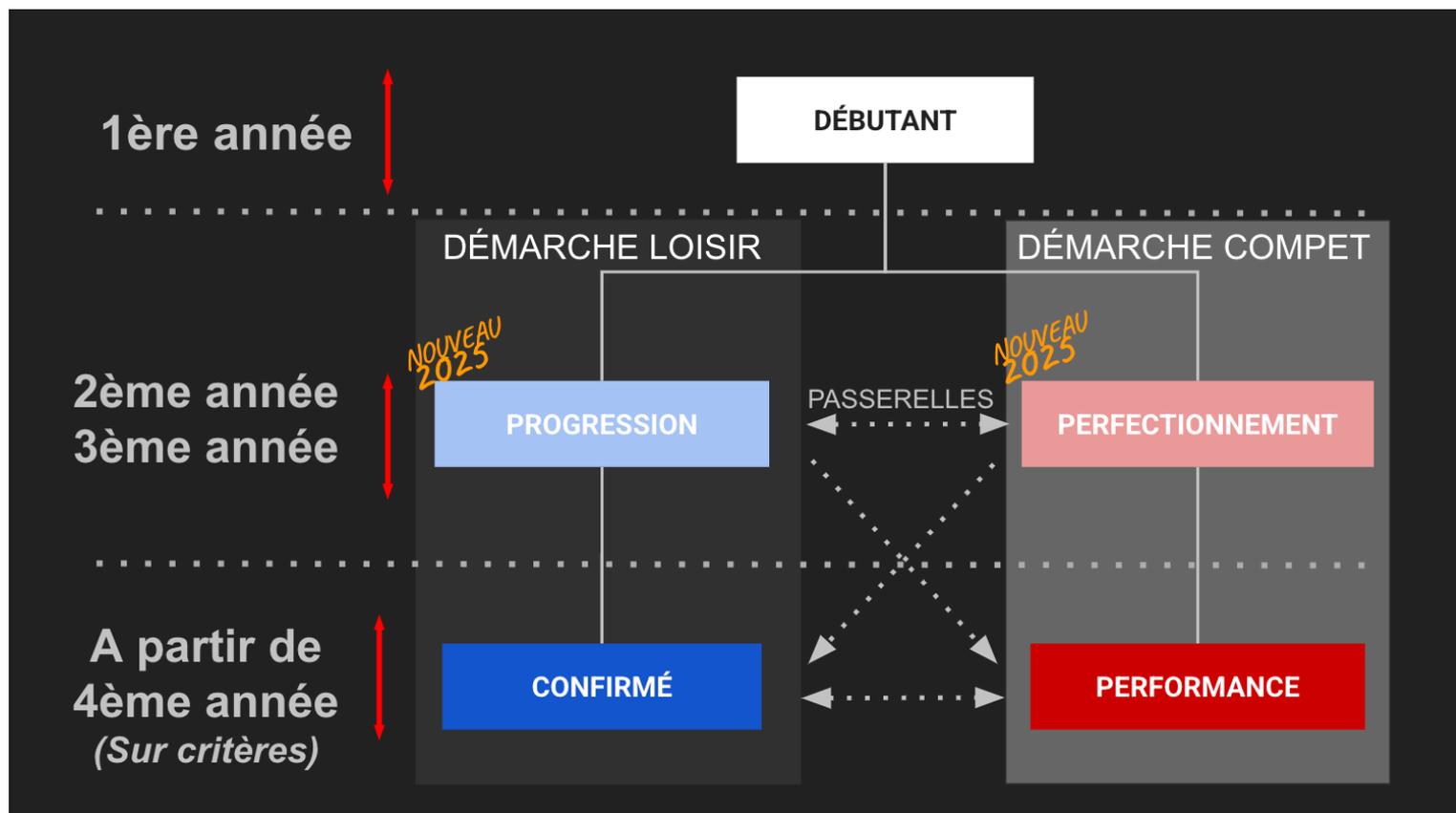
GROUPE PROGRESSION / PERFECTIONNEMENT

PUBLIQUE : Ces 2 groupes sont à destination des archers à partir de la deuxième année ayant des démarches sportives et des implications différentes.

PROGRESSION : Démarche orienté plutôt « loisir ». Pratiquer dans une recherche d'amélioration de mon tir sans objectif

PERFECTIONNEMENT : Démarche orienté plutôt « Compétition ». Pratiquer dans une recherche de performance avec objectif en compétition.

Vous trouverez ci-dessous un schéma de présentation de l'évolution possible de l'archer au sein de la compagnie.



Pour plus d'information sur les objectifs et démarches de chaque groupe, consulter notre site internet

<https://www.arc-villeurbanne.fr/>

FICHE INSCRIPTION 2025-2026

PIECES A FOURNIR

- La présente Fiche d'inscription
- Le Formulaire de Création / Renouvellement de Licence
- Certificat médical si nécessaire (CF, Etape 4 : Santé)
- Règlement (Espèces, 3 chèques ou 1 virement)

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom d'usage : _____ Prénom : _____
Nom de naissance : _____
Profession : _____ Lieu de naissance : _____ Code Postal de Naissance : _____
Type d'arc : Arc Classique Arc nu Parc à Poulies Arc Traditionnel

CHOIX DE LA COTISATION

		U11	U13/U15/U18	U21	ADULTE	SPORT FEMININ SPORT SENIOR
AU CHOIX	LICENCE FFTA	<input type="checkbox"/> 34€50	<input type="checkbox"/> 46€	<input type="checkbox"/> 46€	<input type="checkbox"/> 75€	
	LICENCE FFTA avec Convention UNSS/FFSU/ Sport Adapté	/		<input type="checkbox"/> 20€		

COTISATION ANNUELLE 2025-2026	<input type="checkbox"/> 127€	<input type="checkbox"/> 127€	<input type="checkbox"/> 137€	<input type="checkbox"/> 144€	<input type="checkbox"/> 80€
LOCATION D'UN ARC CLASSIQUE A L'ANNEE	<input type="checkbox"/> 25 €			<input type="checkbox"/> 50€	
TOTAL					

Règlement par : 1 à 3 chèques espèces virement Carte Bleu

Si vous possédez une Pass'Region ou un Pass'Sport, merci de le présenter à l'inscription

Pour les possesseurs d'un « Pass'Région » : - 30€ - N° Passe-Région

Pour les possesseurs d'une « Pass'Sport » : - 50€ - N° Pass'Sport

- Conventionnement sport adapté et les licenciés UNSS/FFSU : fournir la photocopie de la licence
- A partir du 2ème adhérent d'un même foyer fiscal : -15€;
- A partir du 3ème adhérent : -30€ (Hors Activité Féminine sport santé)
- Pour les débutants une liste de petit matériel à acquérir vous sera fournie en début d'année (palette, carquois, flèches, repose arc...)

**Toute personne non à jour des paiements au 31 octobre 2025
ne sera plus acceptée sur le pas de tir**

Étape 1 : Identité et informations administratives

Création (1^{ère} licence) ou Renouvellement N° licence : Transfert

- Dans le cas du renouvellement de votre adhésion, ne remplir que votre numéro de licence, nom et prénom, sauf si vous avez des modifications à y apporter.
- Les informations relatives aux parents des licenciés nés à l'étranger sont obligatoires dans le cadre du contrôle de l'honorabilité pour toutes celles et ceux qui occupent des fonctions (dirigeants, encadrants, arbitres).
- La donnée marquée d'une * est une déclaration volontaire de la part du licencié/e, elle n'est pas obligatoire

<p>Civilité :</p> <p>NOM d'usage :</p> <p>NOM de naissance :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Dépt de naissance :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal :</p> <p>Ville :</p> <p>☎ Mobile :</p> <p>✉ :</p>	<p>Nationalité :</p> <p><input type="checkbox"/> Française</p> <p><input type="checkbox"/> Étrangère (Précisez) :</p> <p>Pays de naissance si né(e) à l'étranger :</p> <p>Si né(e) à l'étranger :</p> <p>NOM de la mère :</p> <p>Prénom de la mère :</p> <p>NOM du père :</p> <p>Prénom du père :</p> <p>Etes-vous en situation de handicap* : <input type="checkbox"/></p>
---	---

Les catégories d'âges

	Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âges	Age en 2024
Adultes	Avant le 01.01.1966 Entre le 01.01.1966 et le 31.12.1985 Entre le 01.01.1986 et le 31.12.2004	(S3) Senior3 (S2) Senior2 (S1) Senior1	60 ans et plus 40 à 59 ans 21 à 39 ans
Jeunes	Entre le 01.01.2005 et le 31.12.2007 Entre le 01.01.2008 et le 31.12.2010 Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012 Entre le 01.01.2013 et le 31.12.2014	U 21 U 18 U 15 U 13	18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans
Poussins	Après le 01.01.2015	U 11	10 ans et moins

Étape 2 : Choix du type de licence

(votre club vous délivrera les informations adaptées à votre type de pratique)

<p>21 ans et plus en 2025</p> <p><input type="checkbox"/> Adulte pratique en compétition (Débitants inclus)</p> <p><input type="checkbox"/> Adulte pratique en club (Sport au féminin et Sport Sénior)</p> <p><input type="checkbox"/> Adulte sans pratique</p>	<p>- de 21 ans en 2025</p> <p><input type="checkbox"/> Jeunes (U13 à U21)</p> <p><input type="checkbox"/> Poussins (U11)</p>	<p>Licences convention</p> <p>Convention FFSU N° :</p> <p>Convention UNSS N° :</p> <p>Convention FFSA N° :</p>
--	---	---

Étape 3 : Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe **dont vous devez prendre connaissance**.

Nota Compagnie Héraclès : L'assurance est d'ores et déjà incluse

Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.

Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence comprise dans le tarif de la licence choisie (0.28cts €)

OU

Je refuse de souscrire à l'individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

Etape 4 : Santé

Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé *Ne pas fournir le questionnaire - Confidentiel*

J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir en pour prendre ou renouveler ma licence

OU

Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition

Responsable(s) légal(ux) si mineur(e) (renseignement obligatoire) :

Nom

Prénom

Téléphone

Nom	Prénom	Téléphone

Etape 5 : Communication et informatique

J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

En souscrivant à une licence fédérale, je reconnais que la Fédération Française de tir à l'arc (FFTA), les instances déconcentrées et les clubs peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du tir à l'arc à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Tir à l'Arc, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant). Ces droits peuvent être exercés en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place George Pompidou - 93160 – Noisy-le-Grand) ou à l'adresse support-informatique@ffta.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Etape 6 : Conduite de l'archer et de l'archère

En adhérent à la FFTA, l'archer s'engage :

- à respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club ;
- à respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique
- à respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA

Etape 7 : Contrôle de l'honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraîneurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L 322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Nom du signataire (ou responsable légal)

Date

Signature (oblig)

* L'association ne collecte pas ce document qui est à l'usage exclusif et confidentiel du licencié

QUESTIONNAIRE* RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR ET MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE

Avertissement : Ce questionnaire est rempli sous votre seule et entière responsabilité, il doit donc être correctement complété.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.

Répondez aux questions suivantes :	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations (le cœur bat trop vite ou irrégulièrement), un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu un épisode de respiration difficile ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu une perte de connaissance, des convulsions, des difficultés à la marche, des troubles de l'équilibre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cette année avez-vous arrêté le sport à cause d'un problème et/ou d'une opération et/ou d'une hospitalisation pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous sentez vous fatigué, et/ou avez-vous perdu l'appétit et/ou avez-vous beaucoup maigri et/pi avez-vous beaucoup grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous cette année, débuté un traitement régulier prescrit par le médecin (hors contraception) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu une/des fractures, une luxation ou une tendinite ces trois derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous un doute sur vos réponses et pensez vous avoir besoin d'un avis médical pour débiter ou poursuivre la pratique du tir à l'arc ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous pouvez demander l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive pour la pratique du tir à l'arc.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Consulter votre médecin puis, demandez-lui un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc.